Envoyé en préfecture le 27/03/2026
Reçu en préfecture le 27/03/2026
Publié le
ID : 022-212200760-20260327-2026_06-DE

Commune de
HÉNANBIHEN

Département des
Côtes d'Armor

Arrondissement de
SAINT-BRIEUC

République Française

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°02

SÉANCE DU 20 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six, le 20 mars à dix-neuf heures,

Le Conseil Municipal de la commune de Hénanbihen,
légalement convoqué le 16 mars deux mil vingt-six par le maire sortant,
s'est réuni à la mairie sous la présidence de Jean-Michel LEBRET,
le plus âgé des membres du conseil

Membres présents : Alexis MENARD, Fabien CHANTOISEL, Emmanuelle RONDEL, Gwenaël MEHOUAS, Jean-Charles LE GOFF, Didier EVEN, Véronique JOUAN, Sylvain LETACONNOUX, Natacha JAN, Myriam LANOË, Justine DURAND, Mégane HENRY, Jean-Michel LEBRET, Catherine CORDON, Jean-Michel DANIEL.

Secrétaire de Séance : Gwenaël MEHOUAS

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 15
Nombre d'absents excusés : 0
Nombre de votants : 15

OBJET : Election du Maire

N°06/2026

Le Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-7 ;

Considérant que le Maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue ;

Considérant que si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3ème tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

1er tour de scrutin

Nombre de bulletins : 15

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 3

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 12

Envoyé en préfecture le 27/03/2026
Reçu en préfecture le 27/03/2026
Publié le
ID : 022-212200760-20260327-2026_06-DE

Majorité absolue : 12

A obtenu :
– M. Alexis MENARD : 12 (douze) voix

M. Alexis MENARD, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire.

Par envoi à la Préfecture le 27 mars 2026
Par publication le 27 mars 2026

Le Maire,
Alexis MENARD

